

Recherches sociographiques



Documents publics ou semi-publics

Vincent Lemieux

Volume 2, Number 3-4, 1961

Matériaux pour une sociologie politique du Canada français

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/055099ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/055099ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Lemieux, V. (1961). Documents publics ou semi-publics. *Recherches sociographiques*, 2(3-4), 485–493. <https://doi.org/10.7202/055099ar>

INVENTAIRE DES SOURCES

DOCUMENTS PUBLICS OU SEMI-PUBLICS

Il sera question ici de documents publics ou quasi-publics à trois niveaux :

- 1) au niveau du gouvernement fédéral;
- 2) au niveau du gouvernement provincial;
- 3) au niveau des gouvernements municipaux.

La revue des publications à chacun de ces trois niveaux aura deux objectifs :

a) dire si oui ou non des catalogues ou compilations existent, quelle est l'accessibilité des documents, comment est organisée la distribution, etc., et faire des remarques critiques sur ces différents points;

b) indiquer les documents qui semblent les plus utiles pour le chercheur en sociologie politique et, parfois, faire quelques remarques sur l'organisation et le contenu de ces documents.

Cette revue ne peut pas être plus développée que l'état de la sociologie politique chez nous. C'est seulement quand des chercheurs plus nombreux auront utilisé les documents publics et semi-publics qu'on pourra parler de ceux-ci avec plus de précision.

1. Documents publics ou quasi-publics au niveau fédéral

a) Il existe un catalogue, annuel depuis 1953, des publications du gouvernement fédéral. Il est publié par l'Imprimeur de la Reine et constitue un

instrument de travail fort utile pour le chercheur. Dans les premières pages de ce catalogue on explique comment la compilation se fait d'abord en une liste quotidienne, ensuite en un catalogue mensuel, pour enfin aboutir au catalogue annuel. Des bibliographies spéciales ont aussi commencé à paraître. Le catalogue annuel donne des renseignements sur la vente des publications et leur distribution aux bibliothèques, personnes et institutions ayant droit de les recevoir gratuitement. Notons l'utilité toute spéciale du premier catalogue annuel, celui de 1953, où l'on s'est efforcé d'inclure toutes les publications parues avant cette date et encore disponibles à ce moment.

A quelques exceptions près, la distribution de toutes les publications est faite par l'Imprimeur de la Reine, ce qui est évidemment fort commode.

b) Le catalogue annuel est divisé en deux grandes parties : les publications du Parlement et les publications de l'Exécutif. Nous les parcourons successivement, nous arrêtant à ce qui est susceptible d'être utilisé en sociologie politique.

Publications du Parlement

Il y a d'abord les statuts : statuts annuels, statuts révisés ou chapitres séparés. Parmi eux, remarquons la loi ou plutôt les lois électorales du Canada et le statut sur les élections fédérales contestées.

Suivent ensuite les journaux et les comptes rendus officiels des deux Chambres, les projets de loi, les procès-verbaux des comités permanents et des comités spéciaux du Sénat et de la Chambre des Communes, ainsi que des comités mixtes. Par exemple, la loi des élections fédérales et plus spécialement le remaniement de la représentation ont fait l'objet de plusieurs comités spéciaux dont les procès-verbaux, témoignages compris, ont été publiés en plusieurs fascicules.

Toujours parmi les publications du Parlement sont inclus les rapports et documents relatifs aux Commissions royales d'enquête. Il faut mentionner ici le rapport en trois volumes de la Commission Rowell-Sirois et les nombreux appendices et études photocopiées qui s'y rattachent.

Les rapports des conférences fédérales-provinciales sont d'autres documents qui pourront, un jour, attirer les chercheurs. Enfin, des rapports divers, des correspondances, des discours, le texte des traités, conventions et accords complètent cette première partie.

Publications de l'Exécutif

Il s'agit des publications des différents ministères. Remarquons au passage :

- Celles du ministère de la Citoyenneté et de l'immigration : les rapports annuels et la revue Citoyen, publiée cinq fois l'an, pourraient servir à qui voudrait étudier, par exemple, la vie politique de certains groupes ethniques et de nos Indiens.

- Celles du ministère du Commerce, et plus spécialement du Bureau fédéral de la statistique. La Division des services d'information du Bureau publie chaque année l'Annuaire du Canada, dont le chapitre "Constitution et gouvernement" est l'un des plus importants. Un paragraphe traite de la représentation à la Chambre des Communes et des derniers remaniements qu'elle a subis. L'affiliation politique de chaque député est donnée dans ce chapitre, ainsi que plusieurs statistiques électorales.

Il faut également signaler, bien sûr, les nombreuses publications de la Division du recensement du même Bureau. Ces publications sont utiles à tous les chercheurs, quelle que soit leur discipline.

- Celles du Secrétariat d'Etat et des services qui y sont rattachés. Ainsi les Archives publiques dont le rapport annuel est un bon instrument de travail; la Bibliothèque nationale qui publie Canadiana, répertoire des publications se rapportant au Canada qui sont notées par la Bibliothèque. Celle-ci fait aussi la liste des thèses canadiennes et des thèses des gradués canadiens dans les humanités et les sciences sociales (certaines de ces thèses apparaissent dans la "bibliographie générale" publiée dans ce même numéro).

Il faut accorder une attention toute spéciale aux rapports du directeur général des élections (depuis 1917) et aux rapports antérieurs du greffier de la Couronne en Chancellerie (1867-1917). Les trois premiers rapports contiennent un état des frais électoraux encourus par les différents officiers d'élection. Depuis 1912, les rapports incluent la liste des officiers-rapporteurs de chaque circonscription électorale, leur occupation et leur résidence, ainsi que la liste des candidats, leur occupation, leur résidence et les voix qu'ils ont obtenues. D'autres renseignements utiles sont aussi inclus, tels que la population totale des provinces et des circonscriptions électorales en confrontation avec le nombre des inscrits; la proportion des votants par rapport aux inscrits pour l'ensemble des municipalités rurales

et urbaines d'une province; des comparaisons entre les plus récentes élections quant au nombre de bureaux de votation, de votes déposés et d'inscrits; enfin, depuis 1935, la proportion des votants par rapport aux inscrits par province et par circonscription électorale.

Signalons, avant de passer au niveau provincial, deux publications quasi-officielles, dont la valeur est d'ailleurs inégale.

La plus importante est le Canadian Parliamentary Guide. Jusqu'au début du siècle, cette publication portait le titre de Canadian Parliamentary Companion. Actuellement publié par Pierre G. Normandin, ce recueil est préparé avec le concours du Parlement canadien et des législatures provinciales. Plusieurs renseignements s'y trouvent, dont le parti des différents candidats aux élections fédérales et provinciales — ce qui n'est pas donné dans les rapports sur les élections; les années où des changements ont été faits dans le découpage des circonscriptions électorales; les biographies des députés et sénateurs fédéraux ainsi que celles des conseillers législatifs et députés provinciaux; les résultats des dernières élections générales et des élections partielles tenues durant l'année avec indication du parti des candidats; et, à la fin, l'ordre de préséance au Canada (pourquoi des phénomènes de préséance et d'étiquette n'attireraient pas les chercheurs?...).

Moins précieux est le Canadian Almanach and Directory publié depuis 1848. Les différentes compilations sont faites par le "Copp Clark Editorial Department". On y trouve, entre autres renseignements, le nom des principaux officiers des ministères fédéraux et provinciaux.

2. Documents publics ou semi-publics au niveau provincial

a) En 1956, à la rencontre de liaison de l'Institut canadien d'éducation des adultes, M. Jean-Charles Bonenfant prononça une conférence sur la documentation de la province de Québec, dont le texte fut reproduit avec d'autres dans un polycopié ayant pour titre : Publications gouvernementales et éducation populaire. Il est instructif de prendre connaissance de cet exposé. On pourra lire également le court article de M. Patrick Allen : "Nos publications officielles de l'avant?", paru dans le numéro de septembre 1961 (vol. LI, no 7) de l'Action nationale.

MM. Bonenfant et Allen montrent qu'il n'existe pas, au niveau provincial, un équivalent du catalogue de l'Imprimeur de la Reine. On trouve bien dans l'Annuaire statistique de la province et dans Canadiana une liste

partielle des publications, mais une compilation plus complète serait désirable. Comme le suggérait M. Bonenfant, cette compilation pourrait être donnée en appendice à l'Annuaire statistique.

Non seulement les publications officielles du Québec sont mal connues, mais elles sont mal distribuées. Le nom de l'Imprimeur de la Reine paraît bien dans les premières pages de nombreuses publications, mais en fait il n'exerce aucun contrôle sur leur distribution. Pour les obtenir, il faut s'adresser aux différents ministères, au Directeur général des élections, etc. C'est là une situation qu'il faudrait corriger en faisant de notre Imprimeur de la Reine le distributeur de toutes (ou d'à peu près toutes) les publications officielles du Parlement et de l'Exécutif.

b) Nous ferons encore ici la distinction entre publications du Parlement et publications de l'Exécutif.

Publications du Parlement

Comme au niveau fédéral, il y a d'abord les statuts annuels, les statuts révisés (la dernière révision remonte à 1941, et c'est la plus éloignée au Canada : toutefois une nouvelle révision est en cours) et les chapitres séparés.

Chaque session entraîne différentes publications concernant le Conseil législatif et l'Assemblée législative, comme l'ordre du jour, le procès-verbal, les projets de loi (ou bills) à leurs différentes lectures, ainsi que le Journal. Mais, comme on le sait, il n'existe pas encore de compte rendu officiel des débats, ni de procès-verbaux des réunions des comités. De 1877 à 1893 toutefois, L. A. Desjardins a publié sous le titre de Débats de la Législature une espèce de "Hansard" non officiel.

Parmi les rapports des Commissions provinciales d'enquête, il faut faire une place spéciale aux quatre volumes de la Commission Tremblay et aux différentes études qui en constituent des annexes. Pour plus de détails sur le rapport et les études annexes de cette Commission, ainsi que sur d'autres Commissions royales d'enquête, fédérales et provinciales, qui touchent à un aspect de la vie politique du Québec, on voudra bien se reporter à l'étude de Gérard Bergeron patronnée par l'Institut de recherches politiques de la Fédération Libérale provinciale, et qui a pour titre : Problèmes politiques du Québec (voir la "bibliographie générale" dans ce numéro).

Publications de l'Exécutif

Nous retiendrons ici les publications du Ministère de l'Industrie et du Commerce et celles du Directeur général des élections. Des publications intéressantes d'autres ministères existent sans doute, mais ou bien elles ne sont pas connues, ou bien elles n'ont pas encore été utilisées dans la recherche.

L'Annuaire statistique de la province de Québec est publié par le Bureau des statistiques de Québec. Il paraît depuis 1914. Plusieurs renseignements utiles y sont contenus, dont, au chapitre du Gouvernement, la durée des législatures et des sessions depuis 1867, les résultats par circonscription des dernières élections provinciales et la proportion des votants parmi les inscrits. A la fin sont rappelés des articles spéciaux publiés dans les éditions précédentes de l'Annuaire : quelques-uns de ces articles peuvent intéresser le chercheur en sociologie politique.

Toujours à l'intérieur du Ministère de l'Industrie et du Commerce, le Commissariat industriel publie l'Inventaire économique et industriel des cités, villes et villages les plus importants de la province. Ces inventaires peuvent servir à qui veut étudier la vie politique d'une municipalité, bien qu'on doive déplorer que la collecte des données, parce qu'elle n'est pas centralisée, manque parfois d'uniformité, surtout au chapitre des occupations.

Ici encore, nous accorderons une attention spéciale aux Rapports sur les élections, ainsi qu'à certaines compilations du président actuel des élections.

Jusqu'en 1944, les rapports ont été publiés par le greffier de la Couronne en Chancellerie. Cette année-là, c'est le secrétaire de la Chancellerie qui les publia, et depuis ils proviennent du président général des élections, Me François Drouin.

Chacun des responsables a sa manière de faire le rapport. C'est ainsi que L. G. Desjardins, qui fut greffier de la Couronne à la fin du XIXe siècle et au début du XXe, avait l'habitude de proposer, dans son rapport introductif, des réformes du système électoral (voir par exemple le rapport de 1897). Il donnait aussi en appendice l'état du nombre des électeurs, des votants et des bureaux de votation dans les cités, villes et villages.

L. -P. Geoffrion, lui, qui a signé les rapports de 1912 à 1939, ne donne plus, à partir de 1919, les résultats par section de vote, mais par municipalité seulement. Par contre, les pourcentages d'inscrits et de votants des deux grands partis dans la province et dans chacune des circonscriptions sont indiqués, ce qui permet de rétablir indirectement l'affiliation des candidats. Dans le rapport de 1916 est donnée la liste des députés, avec indication du parti dont ils se réclamaient et de la majorité qu'ils ont obtenue, ce de 1867 à 1916.

Avec A. Lemieux, en 1944, et François Drouin ensuite, on trouve à nouveau le détail du vote par bureau de scrutin, mais les pourcentages des suffrages obtenus par les deux grands partis disparaissent.

Me Drouin, qui nous a accordé une entrevue, nous a fourni d'utiles renseignements en plus de nous indiquer un certain nombre de compilations qu'il a faites de sa propre initiative et qui se trouvent toutes à la bibliothèque de la Législature provinciale.

Chaque année, entre le 1er avril et le 15 mai, les présidents locaux d'élection remettent à jour le découpage en bureaux de vote de leur circonscription, selon les normes indiquées par la loi. Ils gardent une copie de cette remise à jour et en envoient cinq au président général des élections. Celui-ci conserve les découpages des deux ou trois dernières années seulement. Il se peut que certains présidents locaux les conservent plus longtemps... C'est dire qu'il serait très difficile, dans une recherche, de travailler au niveau des sections de vote.

Comme je l'ai dit, le président actuel des élections a effectué plusieurs compilations dont les suivantes :

- Une liste des députés de chaque circonscription électorale depuis 1867, avec indication du parti dont ils se réclamaient.

- Une liste des députés et candidats, depuis 1944, avec indication de leur allégeance politique (la liste est faite par ordre alphabétique et aussi par circonscription).

- Une liste alphabétique des ministres, depuis 1867, puis une liste de ces ministres par circonscription et par fonction ministérielle.

- Une liste des élections partielles par circonscription, depuis 1867, avec indication de la cause de l'élection partielle.

— Les résultats par circonscription, depuis 1867, des élections générales et des élections partielles.

Enfin, Me Drouin a aussi fabriqué deux tableaux montrant l'année d'origine des circonscriptions électorales et les années des principaux changements apportés au découpage de ces circonscriptions. Ces tableaux donnés sous forme d'arbre vont, le premier de 1791 à 1867, et le second de 1867 à 1958. Les principales références (proclamations, lois, Acte d'Union, etc.) sont indiquées.

3. Documents publics ou quasi-publics au niveau municipal

a) Il n'existe pas, à notre connaissance, de compilation, même partielle, des documents et publications officielles des municipalités. Celles-ci devraient faire connaître davantage ces documents et publications, qui sont souvent de bonne qualité. La Revue Municipale, organe de l'Union des Municipalités de la Province de Québec *, pourrait en publier une liste chaque année et contribuer ainsi à leur diffusion.

b) Plusieurs documents essentiels dans une recherche sur la vie politique municipale ne sont pas publiés et doivent être consultés sur les lieux : ainsi, les procès-verbaux des réunions du Conseil, la liste des règlements adoptés, les cahiers de requêtes, les budgets, la liste des anciens échevins, etc. Toutefois, plusieurs municipalités publient un rapport annuel où se trouvent certains de ces renseignements. Des publications spéciales à l'occasion d'un cinquantenaire, d'un centenaire, etc. peuvent aussi contenir des données intéressantes.

Dans son ouvrage sur les Problèmes politiques du Québec, Gérard Bergeron a recensé plusieurs mémoires de cités de la province à la Commission Tremblay, dont celui de Montréal et celui de Québec. Ce sont là des documents importants où un effort spécial a été fait pour définir et étudier les problèmes qui se posent aux municipalités, en ce qui a trait à la division des tâches et des revenus entre les trois niveaux de gouvernement (les niveaux fédéral, provincial et municipal).

* Cette revue est aussi l'organe de l'Association des secrétaires de municipalités, de l'Union des Conseils de comté de la province de Québec, de la "Municipal Finance Officers Association" (section du Québec) et de l'Association internationale des gérants de ville (section du Québec). Elle a commencé à paraître en 1929, et, actuellement, elle est publiée chaque mois sauf en juillet.

Comme dans les deux autres sections, on notera tout spécialement les documents où sont donnés les résultats électoraux.

Une brève enquête a été faite auprès des greffiers de Montréal et de Québec. A Montréal, les résultats des élections municipales sont portés aux procès-verbaux du Conseil municipal, depuis 1840 pour l'élection des échevins et conseillers, et depuis 1852, pour l'élection du maire. Le rapport des dernières élections, celles de 1960 (et probablement aussi celui d'élections précédentes), a été publié sur feuilles photocopées, où l'on trouve les résultats par section de vote des élections aux différents postes.

A Québec, la situation est moins favorable aux chercheurs. Il existe bien, pour les élections de 1953, 1956 et 1959, un rapport photocopé du greffier, où les résultats sont donnés pour les quartiers et les sections de vote. Pour la période antérieure à 1953, les résultats disponibles au Département des archives et statistiques ne remontent guère qu'à 1924; ils sont donnés par quartier seulement et ceux de certaines années (1926, 1928, 1940, 1942...) manquent. Toutefois, on possède la date des élections, depuis 1883, ce qui permet de retourner aux journaux du temps.

Vincent LEMIEUX